

6 bonnes pratiques sur les réseaux sociaux

1

13 ans, pas avant !

Légalement, tu n'as pas l'autorisation de t'inscrire sur les réseaux avant 13 ans sans l'autorisation de tes parents. Alors ne sois pas si pressé de t'exposer.



2



Protège-toi

Ne donne pas d'informations précises sur ta vie privée. Tu peux tomber sur des personnes mal intentionnées ou regretter certaines publications plus tard.

3

Respecte les autres

N'écris rien de blessant ou d'insultant à leur sujet. Caché derrière un écran, on dit plus facilement des choses blessantes. Mais, la victime est bien réelle et peut le vivre très difficilement.



4



Protège les autres

Ne diffuse pas de photos ou de vidéos de quelqu'un sans son autorisation, même si c'est un membre de ta famille. Chaque personne a la liberté d'apparaître ou non sur les réseaux.

5

Sois méfiant

Vérifie l'identité de tes amis et souviens-toi que n'importe qui peut se cacher derrière un pseudo ou un avatar. Protège bien tes accès pour éviter ce qu'on appelle les "usurpations d'identité".



6



Alerte en cas de dérive

Que tu sois victime ou spectateur de cyberharcèlement envers l'un de tes camarades, sache qu'il s'agit d'un acte puni par la loi. Parles-en à un adulte de confiance.

